

L'Humanité : journal socialiste quotidien

Parti communiste français. Auteur du texte. L'Humanité : journal socialiste quotidien. 1909-10-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

5 C.

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES

10, Rue du Croissant, Paris

Tout ce qui concerne l'Administration du Journal doit être adressé à l'Administrateur.

TELEPHONE : 402-69

Directeur Politique :

JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS

	Paris, Seine et Seine-et-Oise	Départ ^s	Etranger
Un An	48 fr.	24 fr.	24 fr.
Six Mois	9 fr.	10 fr.	16 fr. 50
Trois Mois	4 fr. 50	5 fr. 25	9 fr.
Un Mois	1 fr. 50	1 fr. 75	

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

5 C.

Le Numéro

LES ACTES

Le député Haussmann, qui appartient au groupe des démocrates du Sud a adressé ces jours-ci à Bebel une lettre ouverte où il le presse de donner à la politique socialiste allemande un ton moins intransigent. Il allègue que c'est l'affirmation socialiste contre le Capital qui, en apeurant la bourgeoisie, a empêché celle-ci de demander fortement les libertés politiques. En vérité, la thèse est étrange. Car il en résulterait que les libéraux allemands sont résolus à prolonger le pouvoir des bureaucrates, des hobereaux et des prêtres tant que le prolétariat socialiste n'aura pas renoncé à son idéal.

Prétention intolérable et prétention absurde. Car s'il est vrai, comme le dit M. Haussmann, que le collectivisme est à contre-sens de la civilisation, les travailleurs s'en apercevront d'autant plus vite qu'ils pourront, dans une Allemagne démocratisée, agir plus efficacement dans le sens de leur pensée. Pourquoi supposer qu'ils s'obstineraient, malgré la résistance des choses et les leçons de l'expérience, dans une voie qui ne les conduirait, eux et toute la nation, qu'à la ruine et à la barbarie ? Et si au contraire, comme c'est notre conviction profonde, le socialisme est dans le sens de l'évolution humaine, s'il doit assurer à la fois plus de puissance dans la production et plus de justice dans la répartition des produits, si par lui doit se réaliser une civilisation supérieure, par quel egoïsme misérable la bourgeoisie allemande refuse-t-elle au prolétariat allemand les garanties démocratiques, la vérité du suffrage universel appliqué à tous les États allemands, les moyens légaux et modernes de développement et de progrès ? En toute hypothèse, le libéralisme allemand est inexécutable de trahir ses principes, de renier son programme par peur du prolétariat.

Bebel, depuis plusieurs mois retenu par la maladie hors de la lutte quotidienne où il a depuis un demi-siècle dépensé tant de forces généreuses, a répondu à M. Haussmann par une lettre privée, dont il a, ensuite, pour couper court à tous les commentaires, donné communication au Vorwärts. Il rappelle brièvement, mais fortement, au député démocrate que le prolétariat a des raisons décisives de maintenir tout son idéal. Il lui dit que la bourgeoisie révolutionnaire, quand elle engage la lutte décisive contre le monde féodal, s'écrie que le Tiers-Etat devait être tout. Et il lui demande si la classe ouvrière n'a pas le droit d'affirmer une société où le travail sera tout. Il lui montre, par des souvenirs historiques précis, que le libéralisme allemand, depuis cinquante ans et avant même la croissance du socialisme, s'est séparé de la démocratie. Et il constate que la bourgeoisie allemande, dans sa lâche complaisance aux vieilles puissances d'autorité, a subi une déchéance, qui est sans exemple dans la vie politique des autres nations.

Le prolétariat, s'il abandonnait ou abaissait son idéal socialiste, commettrait donc, non seulement un crime contre sa propre pensée, mais une naïveté impardonnable.

Il est visible qu'en parlant ainsi, Bebel ne cède ni à un vertige d'orgueil dogmatique, ni à un étroit esprit de secte. Il déplore à coup sûr, pour la nation allemande comme pour le prolétariat allemand, que la bourgeoisie démocratique allemande n'ait pas joué, pour la réforme politique, le grand rôle audacieux qu'ont joué à certaines dates la bourgeoisie d'Angleterre et la bourgeoisie de France. Et il ne prend pas de texte des défaillances du libéralisme allemand pour conseiller au prolétariat une politique de bouderie et de négation.

Après avoir défini les responsabilités, marqué les positions et les principes, il ajoute que le socialisme est toujours prêt à seconder tous les efforts de progrès et de liberté. Et il termine sa lettre par ces mots significatifs : « Voilà l'état de choses entre vous et nous. Mais notre idéal, ce n'est pas d'aujourd'hui à demain qu'il est réalisable. Nous marchons par étapes. Chaque progrès dans n'importe quel domaine nous rapproche de notre but. Et notre devoir est de travailler à tous les progrès dans tous les domaines. C'est pourquoi nous soutiendrons de toutes nos forces toute revendication sincèrement libérale qui sera adressée à l'État par la bourgeoisie. Nous l'avons toujours fait : nous sommes toujours prêts à le faire ; et il nous sera très agréable que la bourgeoisie nous mette bientôt en état d'appuyer ses revendications. Nous ne renonçons pas pour cela à nos revendications plus étendues : car nous cessons alors d'être ce que nous sommes ».

Voilà qui est à la fois très haut et très politique. Et maintenant, la bourgeoisie démocratique d'Allemagne n'a qu'un moyen de répondre : qu'elle ne s'attarde pas à chicaner sur telle ou telle phrase, sur tel ou tel mot. Qu'elle ne prolonge pas la vaine controverse de la *Vossische Zeitung* soutenant que Bebel élargit le fossé et du *Berliner Tagblatt* prétendant au contraire qu'il souhaite un rapprochement. Qu'elle mette à l'épreuve, par des actes, la loyauté démocratique et l'esprit politique du socialisme allemand : qu'elle réclame le suffrage universel, dans tous les États et dans toutes les communes, l'équitable répartition des circonscriptions et les impôts directs progressifs. Ce fut son programme à elle, et elle prétend ne pas l'avoir abandonné. Qu'elle le formule donc, qu'elle lutte honnêtement pour le faire aboutir, et elle verra si le concours du parti socialiste lui fera défaut. C'est la raison publique qui déterminera ensuite, dans l'Allemagne démocratisée, les périodes successives de l'évolution sociale.

Et nous, nous retournant vers la démocratie française, nous lui disons : C'est notre idéal qui fait notre force. C'est lui, selon nous, qui est la grande lumière, et la grande puissance de mouvement. Sans cesse nous l'affirmerons : sans cesse nous le propagerons. Mais nous croyons, nous aussi, que c'est par l'action de tous les jours qu'il se réalise. Nous croyons que tous les progrès de démocratie, de liberté, de lumière, de sécurité pour les travailleurs et de solidarité sociale nous rapprochent de notre but.

Demain comme hier, à tous les efforts loyaux de réforme nous nous associons pleinement, à la seule condition que, sous prétexte de réforme, on ne contraire jamais la liberté d'organisation totale de la classe ouvrière et qu'on n'essaie pas d'en fragmenter l'unité.

Ce qui nous intéresse, dans le Congrès radical de Nantes, ce ne sont pas les vaines formules de tactique électorale qui ne parviendront pas sans doute à maîtriser la complexité des choses et la diversité des tendances. La seule chose qui nous intéresse, c'est de savoir si le parti radical aura la force d'établir un programme d'évolution sociale et surtout s'il aura la force de le faire prendre au sérieux par sa représentation parlementaire qui ne daigne même pas, à quelques exceptions près, assister au Congrès.

Là est la vraie question, la seule. Et c'est celle-là, plus que toutes les formules tactiques ou toutes les combinaisons de comités, qui décidera des rapports réels des partis de gauche dans la démocratie.

JEAN JAURÈS

NOTES

La Revanche

Du haut des cieux, sa demeure dernière, la bienheureuse Jeanne d'Arc a dû s'amuser dimanche dernier comme une petite fille.

A Mesvres, qui est en Saône-et-Loire, il y a une église, et dans cette église, une cérémonie avait lieu en son honneur. Or, le piano y était tenu, annonce-t-on, par Mme Lacomme... et Mme Lacomme n'est autre que la belle-mère de M. Thalamas !

Sur quoi deux remarques s'imposent : La première, c'est que — décidément — les belles-mères sont partout les mêmes. M. Thalamas s'étant acquis quelque notoriété à médire — on l'affirme du moins, et ceux qui l'affirment le plus haut n'en savent rien — de Jeanne d'Arc, voilà que sa belle-mère ne trouve rien de plus pressé que de s'en aller dans une église jouer du piano en son honneur ? M. Bisson qui, dans les *Surprises du Divorce*, a blagué les belles-mères, n'aurait pas trouvé celle-là... et il lui faudra écrire les *Surprises du Mariage* s'il en veut profiter !

La seconde remarque qu'il faut faire, c'est que tout vient à point à qui sait attendre et que de même qu'un bienfait, une rosée n'est jamais perdue.

La bonne Lorraine — qu'on nomme ainsi parce qu'elle était des Vosges — ayant eu à se plaindre du professeur, il s'est trouvé que c'est tout justement chez lui, au sein de sa famille, qu'il devait trouver un juste châtiement.

Ceux qui sont partisans de la conception matérialiste de l'histoire n'y verront qu'une heureuse coïncidence, et les autres y verront l'intervention de ce Doigt souverain qui est celui de Dieu.

L'important, c'est que, soit qu'on considère l'acte de Mme Lacomme ainsi qu'un acte de contrition volontaire, soit qu'on admette qu'il constitue pour M. Thalamas un châtiement mérité ou non, l'important, c'est que fin soit ainsi mise à une situation délicate, et peut-être un peu ridicule pour les deux parties.

Et il faut espérer — n'est-ce pas ? — que maintenant on ne reparlera plus jamais de M. Thalamas dans ses rapports avec Jeanne d'Arc... Jamais, jamais ! — Victor SNELL.

NOS CARTES POSTALES

Cinq Mots à Volonté

Jusqu'à ce jour, expéditeurs et employés de postes ergotaient à... guichets que veut-tu sur la nature des formules autorisées pour la carte postale timbrée à cinq centimes. Nous avions droit à inscrire cinq mots, mais comme cela existe dans tous les autres pays de l'Union postale, la carte à cinq centimes, la réforme qui nous est annoncée sera accueillie avec plaisir. — F.

LES CRIMES ALPHONSISTES

Les Militaires poursuivent leur Œuvre abominable.

Une Nouvelle Lettre de Ferrer

ON L'EMPECHE DE SE DEFENDRE

Dans une sensationnelle interview, le *Matin* nous apprend qu'en aucun lieu du monde Ferrer ne pourrait être mieux qu'à la Carcel Modelo.

« Je dois reconnaître, pour l'honneur de l'Espagne, écrit le correspondant du *Matin*, que nulle part je n'ai vu une prison aménagée de façon qui réponde mieux aux exigences de l'hygiène et de la conscience modernes, et où les prisonniers soient traités avec plus de bienveillance et de douceur. »

Il se peut que la cellule de Ferrer soit confortable et qu'on l'autorise à prendre des bains.

Voici, en tout cas, quelques-uns des procédés employés à son égard. Quand ses amis du Comité de défense apprennent par la longue lettre que nous publions en partie, dans quel dénuement il se trouvait, ils lui firent immédiatement parvenir 100 francs par une banque de Barcelone, 50 francs en une lettre chargée, 50 francs par le Crédit Lyonnais. Aucune de ces sommes ne lui fut remise, comme en témoigne la lettre ci-dessous, reçue hier matin par Mme Charles Albert, qui avait expédié à Ferrer le pli chargé de 50 francs.

Carcel Celular, 4^e galerie (n° 301).
Barcelone, 6-10-1903

Chère Madame,

Prière de dire à Charles que comme prévu du mauvais vouloir envers moi de la part du juge ou de ses supérieurs, je viens d'être prévenu que le juge retire l'autorisation qu'il avait donnée au directeur de la prison de mettre 50 francs à ma disposition pour mes besoins personnels : timbres-poste, papier à lettres, frais de télégrammes, etc. Chose plus étonnante encore, il refuse à mon avocat une collection des ouvrages de l'École Moderne que j'ai demandé pour la presse réactionnaire qui parle contre moi. Quant aux Libéraux, ils ne peuvent rien dire. Alors ?

Dans la lettre d'hier, adressée à Mme L. (cette lettre n'est pas parvenue), je fais un compte rendu du dossier de mon procès où il ne se trouve aucune charge. Le juge a cherché partout et n'a rien trouvé contre moi, étant obligé, en dernier lieu, de s'adresser au Fiscal suprême, qui avait dit que c'était moi le directeur de la rébellion, en lui demandant des preuves. Et le Fiscal a été obligé d'avouer qu'il n'en avait pas non plus, mais qu'il l'avait entendu dire.

Mon avocat est sûr de mon acquittement quant aux faits ; mais il a peur que le tribunal se laisse influencer par la mauvaise atmosphère créée autour de moi. Il n'a la liberté que pour la presse réactionnaire qui parle contre moi. Quant aux Libéraux, ils ne peuvent rien dire. Alors ?

Il faut aider mon avocat en rendant publics tous ces faits.

De cœur à tous.

FERRER.

Voilà dans quelles conditions notre malheureux ami parait aujourd'hui même devant ses juges !

Le *Matin* nous parle de l'honneur de l'Espagne. L'honneur de l'Espagne consisterait avant tout à laisser à ceux qu'on accuse le moyen de prouver leur innocence.

C. A.

Nouvelles Condamnations

Barcelone 8 octobre. — (De notre correspondant particulier). — Les deux conseils de guerre réunis le 6 l'un à la prison de la rue Amalia et l'autre à la prison des femmes, ont condamné Francis Grau Aguiló à dix-sept ans et quatre mois de prison, et Antonio Garcia Acosta à la réclusion perpétuelle.

Les Conseils de Guerre

Barcelone 8 octobre. — (De notre correspondant particulier). — Aujourd'hui, s'est réuni dans les Cuartelles Nuevos, un conseil de guerre pour juger Francisco Ramirez Sanchez.

Dans la caserne d'Atarazanas, un autre conseil de guerre s'est tenu. José Bel Pla, accusé du délit de rébellion devait se présenter devant lui.

Enfin, dans la Carcel Celular, Ramon Giro Pijoan a comparu devant les juges militaires, sous l'inculpation d'avoir tiré sur la force armée.

Nouvelles Arrestations

Barcelone 8 octobre. — (De notre correspondant particulier). — La police et la Guardia Civil ont opéré de nouvelles arrestations, dont deux à San Martin de Provensals (banlieue de Barcelone), une à Barcelone et sept à Tarrasa.

Les deux détenus de San Martin ont été mis au secret.

Une Manifestation Universitaire

POUR SAUVER FERRER

Nous recevons l'appel suivant qui a été remis aussi au *Journal des Débats*, au *Temps*, au *Matin* et au *Journal*.

AUX UNIVERSITAIRES

Monsieur,

Vous savez que le professeur espagnol, M. Ferrer, est à la veille de comparaître devant un tribunal militaire. Qu'il soit élevé à la justice civile, c'est assez pour éveiller notre méfiance. Mais nous avons d'autres raisons de craindre. Au lendemain d'une guerre civile, peut-on raisonnablement espérer que l'impartialité des juges soit à l'abri de la passion politique. Les idées de M. Ferrer lui ont fait bien des ennemis ; déjà elles ont fait le perdre au moment de l'attente de la rue de Rohan où l'on essaya en vain de l'impliquer. Enfin le document principal de l'accusation actuelle est bien fait pour provoquer les soupçons de quiconque se rappelle les naïvetés perfides de l'affaire Dreyfus.

UN GROUPE D'UNIVERSITAIRES.

Nous prions les universitaires de signer avec nous le télégramme suivant :

A Monsieur Maura.

Opposés par principe à toute procédure d'exception, les soussignés, universitaires français expriment respectueusement à M. Maura l'espoir que M. Ferrer sera restitué à la justice ordinaire.

Première et deuxième listes de signatures

MM. Audier, Busch, G. Bloch, professeurs à la Sorbonne ; Paul Girard, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne ; Sylvain Lévi, professeur au Collège de France ; Lévy-Bruhl, professeur à la Sorbonne ; Painlevé, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne et à l'École polytechnique ; Mario Roques, chargé de cours à la Sorbonne ; Isidore Lévy, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes ; Paul Dupuy, G. Belot, professeurs de philosophie au lycée Louis-le-Grand ; Gernet, Le Senne, H. Roques, Hertz, agrégés de l'Université ; D^r Vaillon, M. Bloch, Ciochi, agrégés de l'Université ; Gelly ; Ritter, archiviste paléographe ; A. Thomas, Faral, A. Girard, Gau, agrégés de l'Université ; Léon Bloch, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres ; F. Chailley, agrégé de philosophie, président de la Ligue française pour la Défense des Indigènes du Congo ; Pariselle, P.-M. Masson, Darmois, Beach, Dupont, Villet (J.), Henriot, Tibal, E. Leroux, Laxé, agrégés de l'Université.

AU COMITÉ DE DÉFENSE

D'accord avec le Parti socialiste d'Espagne, la Commission administrative permanente française a décidé de verser au Comité de Défense une somme de mille francs sur la souscription ouverte dans l'Humanité pour nos frères d'Espagne.

Nouvelles adhésions

Henri Léo, professeur à l'Université de Rennes ; docteur Roux, ancien adjoint au maire de Lorient ; Willm, député ; Henri Vogt, professeur ; Dumas Pierre, des Trav. de l'habillement, Lyon ; Lepage, Paris.

Comité d'entente des Jeunes socialistes révolutionnaires de la Seine ; Groupe de la Libre pensée socialiste de Lorient ; Agglomération roannaise du P. Ouv. Soc. ; Section socialiste d'Ouvejilhan (S. F. I. O.) ; Parti soc. 10^e Section ; Groupe d'Ét. Soc. d'Unieux (Loire) ; Groupe d'Études sociales de Carmaux.

COMME A TOULOUSE

Un Scandale à Toulon

Tripotages municipaux avec le concessionnaire de l'électricité. — Le coupable, M. Escartefigue, est dénoncé en réunion publique. — Hué par la foule, il doit se réfugier dans un café.

Le renégat Escartefigue, maire de Toulon pour quelques temps encore, vient d'être le héros d'un scandale qui a été mis à jour publiquement dans une grande réunion publique à laquelle assistaient plus de 2.500 Toulonnais.

M. Escartefigue a fait accorder en quarante-huit heures, par son conseil municipal la concession de l'éclairage électrique de la ville à un certain M. Thomine, que M. Escartefigue disait être le constructeur de l'usine électrique de St-Denis fournissant à certains moments l'énergie dont le métrolocal a besoin. Or, premier point, M. Thomine n'a jamais construit cette usine, il est simplement un marchand d'appareils électriques.

Il résulte en outre des faits eux-mêmes que ce maire si intéressé n'a voulu tenter aucun démarche auprès des constructeurs de la région et qu'il n'a jamais été question d'envisager soit la régie directe, soit même la concession sans monopole.

Le combinaison de M. Escartefigue dé-

pense au minimum quatre millions et fait appel à un particulier sans aucune garantie et cela pour une durée de 35 ans.

C'est ce que mirent en valeur, avec beaucoup de force, devant un public attentif, M. Magalon, président du syndicat des commerçants, et un ingénieur, M. Gastaud. M. Escartefigue, traîné de force à la tribune, eut s'en tirer par des injures. Mais l'auditoire, déjà fixé sur le désintéressement de son administration, fit au maire un succès mérité.

Lorsque le maire se décida à sortir de l'Eden-Cirque, un formidable hourvari de sifflets, de huées et de cris l'accueillit. Le commissaire de police, M. Hurst, chemina à sa droite et protégea sa retraite lamentable. Le cortège du maire descend sur le boulevard de Strasbourg, prend la rue Courbet et se dirige sur la place d'Armes.

Derrière lui, près de cinq cents citoyens témoignèrent de leur indignation contre le créateur d'un nouveau monopole ruineux. Le maire poursuivit sa route, sous la protection des flics qui lui font un rempart de leur corps. Malheureusement, ils ne peuvent empêcher d'arriver jusqu'aux oreilles du premier magistrat les vibrantes apostrophes de ses administrés. On traverse la place d'Armes, la rue de la Consigne et on débouche sur le port.

Le charivari des sifflets attire l'attention des commerçants qui se mettent sur leur porte, étonnés de ce spectacle extraordinaire. Eux aussi se joignent au concert et font entendre leurs sifflets.

M. Escartefigue courbe la tête de plus en plus. Il cherche un abri. Enfin, il en trouve un : le café du Commerce où il pénètre rapidement et où il attend la fin de la tempête populaire.

Aussitôt les policiers se déploient autour de cet établissement et forcent les manifestants à se disperser. Ceux-ci obtempèrent, non sans de nouvelles bordées de sifflets.

M. Escartefigue doit être définitivement fixé sur la popularité dont il jouit dans Toulon. S'il lui restait un peu de moralité, il quitterait lui-même l'Hôtel-de-Ville où il ne représente plus que les intérêts inavouables des financiers et des spéculateurs. Les électeurs, eux, se chargeront du geste de salubrité qui s'impose.

Pour nos Frères de Suède et d'Espagne

TRENTIÈME LISTE

Fédération nationale ouvrière de l'industrie textile de France, Lille..... 200
Bessaud..... 0 50
Société de la Libre-Pensée de Pontoise et des environs, Groupe Maria Desraimes..... 20
Total de la 3^e Liste..... 220 50
Total des précédentes listes..... 5.770 50
En tout..... 5.991 00

HISTOIRE DE LA CREATON

Par Ernest HAECKEL.
En vente à la Librairie de l'Humanité, 2 fr. 75 (franco 3 fr.).

LE CONGRÈS RADICAL

L'Unité de candidature est votée. — Un curieux incident. — Un débat sur la Réforme électorale

Nantes, 8 octobre. — (De notre envoyé spécial). — Au cours de sa séance d'aujourd'hui, hachée de multiples et tumultueux incidents, le congrès radical a pris la grave décision d'imposer à l'avenir l'unité de candidature.

Le matin, la commission du règlement chargée d'étudier la question s'était partagée en deux fractions presque numériquement égales. Son rapporteur, Emile Desvaux, est venu faire connaître ses hésitations au congrès, lui indiquant avec impartialité les divers arguments qui avaient été fournis pour et contre l'unité de candidature. L'orateur démontre que le système de la pluralité qui fonctionne actuellement est une cause de faiblesse puisqu'il provoque une dispersion des efforts et des voix. Donc, en théorie, pas de doute possible : l'unité de candidature est désirable, mais en pratique est-elle réalisable ? Le parti radical est-il actuellement suffisamment organisé pour imposer une règle précise et formelle à ses membres ? D'autre part, ne peut-il y avoir parfois intérêt à ce que plusieurs radicaux soient candidats au premier tour, s'ils se désistent ensuite l'un pour l'autre ?

LES FEDERATIONS RADIOALES N'EXISTENT QUE SUR LE PAPIER.

Cette dernière thèse a été soutenue par M. Lagasse, député, et M. Bepmale, sénateur, qui vantent théoriquement les avantages de la candidature unique, mais la déclarent pratiquement impossible. Beaucoup de groupes et même de fédérations, disent-ils, n'existent que sur le papier. Comment, dès lors, imposer à ces organisations fantômes une règle qui comportera des sanctions inapplicables ?

C'est là un aveu d'impuissance du parti radical dont il est bon de prendre acte pour l'opposer aux paroles que prononçait hier M. Lafferre dans son discours d'ouverture.

A ce moment l'unité de candidature paraît irrémédiablement battue. Mais un nouvel orateur, M. Franklin Bonillon, vient la défendre avec éloquence, montrant que le maintien du système actuel est une prime à l'anarchie qui règne dans le parti radical.

Le congrès fait une brusque volte-face et applaudit avec le même enthousiasme qu'il avait accueilli les paroles précédentes.

Le Général a trop parlé

M. Pichon annonce qu'il sera « sévèrement puni ».

On sait que le général d'Amade a « accédé » au *Matin*, une interview dans laquelle il a déclaré tout uniment que les



Général d'AMADE

« succès » espagnols au Maroc nécessitent une intervention de la France.

A un de nos confrères qui l'interrogeait à ce propos, M. Pichon a déclaré :

L'incident d'Amade, dit le ministre des Affaires étrangères, sera rapidement réglé. Le général Brun, ministre de la Guerre, a demandé immédiatement au général d'Amade — qui se trouve actuellement en congé près de Montauban — s'il avait bien prononcé les paroles mises dans sa bouche.

Si la réponse est affirmative, le général sera sévèrement puni.

Il est inadmissible qu'un général, quels que soient sa valeur et les services rendus par lui, intervienne dans la politique sous forme de déclarations ou d'articles de journaux.

Or, le ministère de la guerre a reçu hier matin un long télégramme du général d'Amade en réponse à la demande d'explications qui lui avait été adressée.

Ce télégramme étant rédigé à l'aide du chiffre habituel, on a dû procéder à sa traduction qui, hier soir, n'était — dit-on — pas terminée.

Le texte complet de cette réponse sera examiné d'accord entre le général Brun et M. Briand.

On croit savoir que dans sa réponse le général d'Amade ne nie pas l'exactitude des propos qui lui ont été prêtés.

Il refuse d'entendre de nouveaux orateurs et vote à une grosse majorité le principe de la candidature unique. Il sera intéressant de voir comment les troupes radicales appliqueront cette règle qui, si elle était respectée, gênerait tant d'ambitieux et d'arbitristes.

M. DELPECH CONTRE M. DELGASSE

M. Lafferre ou le terre-neuve perpétuel

Quelques incidents se sont produits. D'abord celui-ci :

Le président Weill, au cours des débats, donne lecture d'un papier qui provoque une stupeur générale.

C'est un ordre du jour qui émane de M. Delpech, sénateur, et blâme en termes non déguisés le gouvernement pour avoir toléré que M. Millerand, au cours d'un récent voyage ministériel, ait rendu visite à M. Delcassé.

M. Lafferre, qui, décidément, sera terre-neuve de tous les ministères, implore M. Delpech pour qu'il retire l'ordre du jour, lui promettant d'intervenir personnellement près du gouvernement pour que pareils faits ne se renouvelent pas.

Le sénateur de l'Arrière qui voit le peu de succès de sa proposition, n'insiste pas. Ce court incident permet de constater que, contrairement à ce qu'on laissait entendre, le congrès ne marquera aucun hostilité au ministère.

LE JAUNE LANOIR CHASSÉ DU CONGRES.

Quelques instants après, M. Tissier, ancien chef du cabinet de M. Pelletan, signale la présence dans la salle, comme congressiste, de Lanoir, ancien chef des Jaunes et lieutenant de Biétry. Il réclame son expulsion immédiate. L'ex-jaune disparaît sans plus attendre, tandis que la commission de vérification des mandats réunie sur le champ, vote son exclusion.

L'ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE EXECUTIF

Un troisième incident provoque un long et violent tumulte à propos des modifications apportées au règlement général du Parti.

Deux orateurs, MM. Fabiani et Dumou-

LE CONFLIT FORESTIER

Les Mensonges des uns et les Erreurs des autres

Les patrons font de la démagogie obstructionniste en demandant ce qu'ils ont toujours voulu empêcher, l'extension de la loi de 1898 à tous les bûcherons.

Comme si, dans leur besogne d'hostilité contre la classe ouvrière et d'opposition à la République, les marchands de bois ne fussaient pas, voici les corps élus qui s'en mêlent, apportant dans le débat la même ignorance des faits, sacrifiant les intérêts ouvriers.

On peut s'en montrer d'autant plus surpris, que les deux conseils généraux en question, ceux du Jura et du Loiret, comptent dans leur sein des parlementaires comme MM. Pichon et Trouillot, ministres, président et vice-président du premier, et Cochery, ministre ainsi que Viger, ancien ministre, le premier président du deuxième conseil général ; et enfin M. Charles Dumont, député du Jura, prend la défense des marchands de bois. Il est bon, cependant, d'ajouter que ce dernier, qui s'était un peu trop engagé dans son premier article publié par l'Action, a prudemment tenu l'apprêt de sa critique, après les explications que j'ai fournies ici-même.

Equivoque voulue

Cet article a été introduit dans le cahier des charges avant le vote de la loi par le Sénat. C'est ce qu'affirment les marchands de bois dans toutes les ventes.

Ca, c'est l'équivoque. Et c'est grâce à cette équivoque que l'agitation continue.

Puisqu'on répète l'erreur, il nous faut répéter la vérité.

L'Administration des Eaux et Forêts n'a rien « prétendu imposer aux adjudicataires des coupes domaniales », comme le dit M. Dumont dans l'Action ; elle n'a pris aucune « initiative », comme le prétend, dans l'Éclair, M. Ferréte, député de la Meuse ; elle n'a rien « décidé d'insérer dans le cahier des charges », comme l'affirme M. Barbier, président de la Fédération nationale patronale dans une lettre au journal le Bourguignon ; le ministre n'a « voulu assimiler personne », comme l'affirme un marchand de bois de Mâcon à la Petite République ; il n'a pas introduit « arbitrairement l'art. 66 », comme le disait M. Fournier, président du syndicat patronal de l'Allier à la vente du 5 octobre, à Montluçon, et, comme le répète tous ses collègues dans les autres ventes.

Le 28 novembre 1908, la Chambre discutait et acceptait, sans aucune opposition, après intervention de Roblin, auteur, et Massé, co-signataire, l'amendement suivant :

Dans les cahiers des charges des adjudications des bois domaniaux il sera inscrit à l'avenir que les entrepreneurs devront garantir à tous les ouvriers qu'ils emploieront les bénéfices des articles 1 et 2 de la loi du 18 juillet 1907.

Où s'agit-il de projet de loi Breton, qui n'a été déposé qu'un mois après ? La proposition acceptée par le ministre de l'Agriculture, par le rapporteur général du budget et votée par la Chambre, vint le 21 décembre suivant devant le Sénat, soutenue par M. Destieux-Junca, à qui le rapporteur général répondait :

... le ministre a le droit d'insérer dans le cahier des charges une clause obligeant les entrepreneurs à assurer les ouvriers. M. le ministre de l'Agriculture a d'ailleurs déjà donné à la Chambre des députés la certitude que cette condition serait toujours remplie. (Très bien ! Très bien !)

Le commissaire du gouvernement, M. Daubrée, confirmait cette déclaration par ces mots :

L'Administration introduit, à l'avenir, dans les cahiers des charges des articles obligeant les adjudicataires à assurer le bénéfice de la loi de 1898 à tous les bûcherons travaillant dans les coupes des forêts domaniales (Très bien ! Très bien !)

Cette déclaration, formelle, comme le précisait le rapporteur général, donnait satisfaction à M. Destieux-Junca, qui soulevait — et l'Official dit qu'il avait l'adhésion du Sénat — que « lorsque l'Etat est patron, il doit montrer aux travailleurs la plus large sollicitude ».

Comme à la Chambre, aucune protestation ne s'éleva.

Le 22 décembre, Roblin, qui voulait un texte formel, revenait à la charge.

Le ministre des finances l'interrompit en lui disant :

Du moment que vous demandez simplement à l'Etat propriétaire d'appliquer certaines règles et que le gouvernement répond qu'il les appliquera, je ne vois pas qu'il ait lieu d'insister par un texte législatif.

Préparé acte de cette déclaration formelle, formulée très nettement pour la troisième fois, Roblin n'insista pas.

Où est l'arbitraire ? Où est l'abus ? Ils seraient, si le ministre n'avait pas respecté la promesse faite aux deux assemblées.

Dans un article extrêmement injurieux pour M. Daubrée, directeur des Eaux et Forêts, qui, lié par les engagements pris devant le Parlement, résista si fermement à ce que M. Baudeloque, un modéré pourtant, appelle, dans le Saint-Quentin, « une extraordinaire coalition d'intérêts mercantiles », M. Villame, secrétaire général de la Fédération patronale, rappelle qu'en 1908 et en 1906, « le législateur a accordé aux intéressés un délai suffisant pour leur permettre de prendre les dispositions nécessaires pour l'application de la loi ».

Le fait est exact. La loi a été votée le 28 mars 1898 et promulguée le 9 avril suivant. Les intéressés qui avaient jusqu'au 1er juin pour l'appliquer ont obtenu un nouveau délai d'un mois, et, à partir du 1er juillet, c'est-à-dire, trois mois après, la loi fonctionnait.

Les marchands de bois ont eu, depuis les décisions du Parlement, neuf mois, c'est-à-dire trois fois plus, pour se préparer à appliquer une loi attendue depuis si longtemps.

Espérant faire échouer l'application de la clause du cahier des charges, ils n'ont voulu prendre aucune des précautions nécessaires et, aujourd'hui, ils essaient de gagner du temps en demandant, soutenus par des parlementaires oublieux de leur devoir, un nouvel ajournement.

Les bûcherons ont assez attendu

Il y a peut-être une surprise, mais cette surprise est pour les bûcherons, que la Chambre des députés inscrivait parmi les bénéficiaires de la loi le 22 mai 1898 et que le Sénat rayait l'Que M. Boucher, député des Vosges, faisait inscrire à nouveau le 9 juin 1904 et qui se voyaient encore placés hors la loi par le Sénat ; que l'Etat propriétaire forestier veut protéger et qui voient l'armée patronale se dresser encore une fois contre eux pour des raisons politiques, comme celles qui empêchaient hier les marchands de bois de Moulins de s'en tendre.

Un reproche aux syndicalistes, aux socialistes, d'être des partisans du tout ou rien.

La campagne de la Fédération des bûcherons a été conduite pour aboutir à garantir tous les bûcherons de toutes les exploitations. Bribe par bribe, avec l'aide des députés socialistes, nous arrachons quelque chose aux parlementaires indifférents.

Ce fut la loi de 1907, puis la garantie aux ouvriers travaillant dans les forêts de l'Etat. Nous n'avons jamais eu une partie de ce que nous voulions. Nous ne nous en contentons certes pas ; mais, puisque les marchands de bois tentent de justifier leur injustifiable coalition, en demandant dans toutes leurs protestations « l'assujettissement de toutes les exploitations forestières, sans distinction, à la législation sur les accidents », nous nous trouvons cette fois absolument d'accord avec eux pour y réussir.

Mais le moyen de nous persuader, de nous faire croire qu'ils sont sincères, n'est pas au premier essai de lever l'étendard de la révoite et boycotter 1317 coupes forestières à la date du 5 octobre, pour des raisons que les trois quarts de leurs adhérents ignorent et racontent tous d'une façon différente.

La loi a pu être appliquée, a été appliquée sans aucune difficulté, l'hiver dernier, dans le Cher et la Nièvre ; des Compagnies d'assurance assurent les marchands de bois.

Aucune raison ne permet donc de dire qu'il ne peut en être de même dans les forêts de l'Etat en attendant les forêts des particuliers.

Et, puisque respectueux des décisions trois fois répétées du Parlement, M. Daubrée, directeur des Eaux et Forêts, refusant de s'incliner devant les sommations du journal Le Bois, sans doute habitué à rencontrer plus de docilité le ministre de l'Agriculture, se voit déclarer la guerre par le terrible Va-t-en-guerre qu'est M. Villame, qu'il nomme « que le fardeau n'est pas trop lourd pour ses épaules », en se souvenant que les articles 22 du Code Forestier et 412 du Code Pénal sur la liberté des enchères, lui permettent de museler les factieux.

La loi n'est pas faite seulement contre les ouvriers en lutte pour le droit, elle existe aussi contre les millionnaires en révoite contre la loi.

Emile DUMAS.

Dans les P.T.T.

Un groupe de camarades révoqués vient d'adresser à M. Millerand la lettre suivante :

Monsieur le ministre, Dans un esprit de large apaisement, vous deviez réintégrer les révoqués des postes suivant leurs charges de famille, leur rang d'ancienneté et l'avis favorable de leurs chefs de service.

Des documents précis dont aucun n'a été contesté ont montré à l'opinion publique que vous n'avez tenu cas ni des charges de famille, ni des rangs d'ancienneté, ni de l'avis favorable de leurs chefs de service.

Votre façon d'agir envers les sous-agents a été particulièrement révoltante. Tandis que 241 commis étaient réintégrés, 44 sous-agents seulement sont rentrés dans les services. Vous vous êtes acharné sur la catégorie la plus malheureuse du prolétariat postal, sur ceux que votre administration oblige de vivre avec la mendicite honteuse du Premier Janvier.

Vous avez fait plus. Nos camarades ont été déplacés en banlieue, perdant ainsi tout le fruit de leurs services à Paris ; il n'a été tenu compte ni de leur âge, ni de leurs charges familiales, ni des longues années passées dans l'Administration.

Et au moment où les sous-agents commencent à saisir l'opinion publique de ce fait ignominieux, vous avez ordonné des déplacements faits avec connaissance de cause.

Pour avoir un suffisant prétexte d'éconduire ceux qui viendraient réclamer, vous vous êtes empressé de combler les places vides à Paris en classant 107 candidats militaires.

Et cependant, une seule liste fournie de nouveaux promus, il serait possible encore de nommer à Paris les sous-agents qui restent. Si le service de distribution des imprimés n'est si mal organisé, c'est que le personnel fait défaut, c'est que tous les ans, 150 à 200 postes principaux, 150 ou 200 places de facteurs qui ne sont jamais comblées.

A un personnel d'élite qui a fait ses preuves avant que les iniquités de votre prédécesseur n'aient poussé à accomplir un geste nécessaire de révoite, à de vieux serviteurs restés à la date du 5 octobre, pour des raisons que les trois quarts de leurs adhérents ignorent et racontent tous d'une façon différente.

Un groupe de révoqués syndiqués : Barbut, Bernachon, Calvet, Fouquet, Manet, Roure, Simonnet.

Les documents dont il est parlé dans cette lettre ont été publiés par l'Humanité et, en effet, aucune contestation ne s'est élevée contre eux. Il semble bien qu'avant les nominations des candidats militaires qui viennent d'être classés pour l'emploi de facteurs à Paris, le ministre des Postes devrait, pour ne pas pousser davantage les facteurs à la révoite, prendre une mesure de bienveillance envers eux. Ce serait de la bonne politique. — R. R.

IL FAUT LIRE

L'Histoire Anecdote du Travail

Par ALBERT THOMAS

En vente à la Librairie de l'Humanité, 17, rue de Valenciennes, 17, 1 fr. 80, franco 2 fr., pour l'étranger, franco 2 fr. 80.

L'INNOCENCE DE BRANQUET

LES CRIMES DES POLICIERS

Un témoin des incidents du 3 août prouve l'innocence de Branquet et l'odieuse brutalité des mouchards.

L'Humanité a reproduit, il y a quelques jours, le témoignage du citoyen Georges Besnard, arrêté au cours des incidents qui ont marqué le 3 août de l'année dernière, au lendemain des événements sanglants de Draveil et de Villeneuve-Saint-Georges. Nos lecteurs se rappellent que notre camarade faisait reposer son intéressant témoignage en faveur de Branquet sur un fait irréfutable : au moment où le coup de feu fut tiré, Branquet se trouvait à environ cent ou cent cinquante mètres du lieu où se produisit cet incident.

Nous avons reçu hier une nouvelle lettre du citoyen Besnard ; elle contient en même temps que des détails révoltants sur les brutalités policières, un fait nouveau d'une importance exceptionnelle : dans le cours de la soirée, alors que Branquet était arrêté, les policiers ignoraient l'auteur du coup de feu, puisqu'ils accusaient un autre manifestant.

Nous croyons devoir reproduire in-extenso, en raison de son importance, la lettre du citoyen Besnard :

Coulommiers, le 7 octobre 1909.

Citoyen Jean Varenne, Dans la lettre que je vous faisais parvenir la semaine dernière, je vous disais que je vous ferais connaître le récit des événements qui se déroulaient dans la journée de manifestation du 3 août 1908 ; je vous tenir ma parole.

Provoqueries policières

Sur un appel lancé par la C. G. T., je me rendis à cette invitation qui avait pour nos regards le caractère de la lutte de Villeneuve-Saint-Georges. J'arrivai place de la République à deux heures de l'après-midi ; je me rendis aussitôt à la Bourse du Travail, où je trouvais quelques amis que de nombreux « flics » faisaient brutalement circuler ; après quelques paroles échauffées, nous nous rendîmes au bar Châtel, où nous ne restâmes que quelques minutes, pour nous diriger ensuite place de la République, où se trouvaient déjà une foule de paisibles manifestants.

Exploits de bandits

Il y avait environ vingt minutes que nous parcourions tranquillement la place, lorsque nos regards furent attirés par un groupe plus bruyant ; nous étant approchés, nous aperçûmes deux agents, de véritables brutes, en train d'assommer un gosse tout au plus âgé d'une dizaine d'années, sous prétexte qu'il refusait de circuler. Etant donné notre nombre, nous fûmes assez heureux pour faire cesser cette scène ignoble. Désormais, j'étais sûr.

Le mouchard opéré

Sans plus nous soucier des menaces de ces deux sauvages, nous retournâmes vers la Bourse, quand je fus abordé par un certain monsieur qui me dit sans autres préambules : « Suivez-moi ». Sur le refus qu'il m'opposa d'exhiber une preuve quelconque du droit qu'il s'arrogeait, je refusai nettement de le suivre. Il voulut m'y forcer par la violence, mais mes camarades intervinrent et créèrent la chance de me retirer de ses griffes, et cela, sans qu'il put, par la suite, opérer aucune arrestation.

Les brutes au travail

A ce moment, il pouvait être quatre heures ; la manifestation devenait de plus en plus significative. Je fus tout coup approché par les agents en civil, entouré par eux. On me mit les menottes. Pendant que deux d'entre eux m'imobilisaient, les autres me rouèrent de coups. C'est à ce moment que je rouais l'affaire du coup de feu.

Je fus conduit un des premiers à la caserne, le commissaire me fit connaître que j'étais

accusé de violence à agents et que, notamment, je leur avais jeté une chaise. J'ai jamais eu l'intention de faire cela, et n'est-ce pas un mouchard ? qui m'a fait cette déclaration : « C'est bien lui, je le reconnais ! un beau fouille ; trouvé porteur de l'Humanité, j'en tends ces nobles paroles : « Ah ! tu es anarchiste ; ton compte est bon ; c'est toi qui paiera pour les autres », etc. »

Ils ignorent le coupable

Ensuite, je fus enfermé, avec moi, un enferma aussi une trentaine de camarades qui, la plupart, étaient sérieusement contusionnés ; quelques-uns furent brutalisés avec la dernière sauvagerie.

Ce fut un paisible passant, trouvé porteur d'un revolver non chargé, qui fut, malgré ses protestations d'innocence, maintenu en état d'arrestation et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Ils assassinent

Dans la soirée, quelques camarades furent remis en liberté, et vers minuit, nous fûmes tous relâchés. Nous espérons notre mise en liberté, mais nous n'avions commis aucun acte de violence, et nous étions innocents.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

Il y avait un autre camarade, nommé M. J. J., qui fut arrêté et accusé d'être l'auteur du coup de feu tiré quelques instants auparavant. Donc, les policiers ignoraient le coupable.

A PORT-AVIATION

Il pleut : On ne vole pas !

Jeudy, 8 octobre. — (De notre envoyé spécial.) — Le meeting d'aviation qui avait débuté par un temps magnifique n'a pas eu une reprise heureuse.

Dans la matinée, le ciel était lourd de nuages et le vent soufflait en rafales. Aussitôt les membres du Comité, les aviateurs et les journalistes consultèrent-ils avec anxiété les anémomètres indiquant que la vitesse des courants aériens dépassait 8 à 9 mètres à la seconde. Cependant, on voulait encore espérer une accalmie. Et le comité avait fait annoncer que les épreuves inscrites au programme seraient disputées quel que fut le temps.

Mais à onze heures et demie, une violente bourrasque se déchaîna : le vent, la pluie, le tonnerre faisaient rage. Les kiosques, les pavillons, le bureau des P. T. T. subissaient de graves dommages. L'eau pénétrait dans tous les petits édifices, transformait l'avenue Blériot en un petit marécage et arrosait consciencieusement le buste du célèbre aviateur placé tout près du passage.

Les concurrents furent obligés de fermer la porte des hangars et ainsi, à l'abri de l'orage, ils travaillèrent à mettre au point leurs appareils. Les deux aviateurs qui, hier, durent batailler avec leurs moteurs, les ont démontés et les ont envoyés en réparation.

Après déjeuner, on ne gardait plus qu'un faible espoir de voir le ciel s'éclaircir. La pluie tomba encore une fois, le vent devint plus fort et il fallut se résoudre à considérer la journée comme perdue.

À deux heures trois quarts, en effet, ou hissa à l'une des vergues du sémaphore les trois signaux — boules blanche, carré rouge et triangle blanc — représentant le chiffre 124 et signifiant que les épreuves de la journée étaient terminées.

La mauvaise chance semble dès les premiers jours s'acharner sur le meeting. C'est ainsi que dans la soirée d'hier, vers neuf heures, le secrétaire du Champ d'aviation, M. About, a été victime, en se rendant à la gare de Savigny-sur-Orge, d'un accident d'automobile.

Après avoir franchi le ponton qui surplombe la rivière, l'auto fit une embardée sur le talus de la route. L'avant et les roues furent brisées et M. About fut projeté sur le sol. On le releva sans connaissance.

L'état du blessé n'inspire pas de craintes de très vives inquiétudes. — R. F. GRAC.

Elections Municipales

3e Section (Comité électoral de Sainte-Avoie). — Réunion publique électorale aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, au préau de l'école, rue de Montmorency.

Renouvellement de l'Association pour la répression des attentats contre les victimes de la répression espagnole.

Vous au mépris public l'objet gouvernement d'... phosée XIII. — Pour le groupe, le secrétaire : M. BUREAU.

IL FAUT LIRE

L'Histoire Anecdote du Travail

Par ALBERT THOMAS

En vente à la Librairie de l'Humanité, 17, rue de Valenciennes, 17, 1 fr. 80, franco 2 fr., pour l'étranger, franco 2 fr. 80.

A PORT-AVIATION

Il pleut : On ne vole pas !

Jeudy, 8 octobre. — (De notre envoyé spécial.) — Le meeting d'aviation qui avait débuté par un temps magnifique n'a pas eu une reprise heureuse.

Dans la matinée, le ciel était lourd de nuages et le vent soufflait en rafales. Aussitôt les membres du Comité, les aviateurs et les journalistes consultèrent-ils avec anxiété les anémomètres indiquant que la vitesse des courants aériens dépassait 8 à 9 mètres à la seconde. Cependant, on voulait encore espérer une accalmie. Et le comité avait fait annoncer que les épreuves inscrites au programme seraient disputées quel que fut le temps.

Mais à onze heures et demie, une violente bourrasque se déchaîna : le vent, la pluie, le tonnerre faisaient rage. Les kiosques, les pavillons, le bureau des P. T. T. subissaient de graves dommages. L'eau pénétrait dans tous les petits édifices, transformait l'avenue Blériot en un petit marécage et arrosait consciencieusement le buste du célèbre aviateur placé tout près du passage.

Les concurrents furent obligés de fermer la porte des hangars et ainsi, à l'abri de l'orage, ils travaillèrent à mettre au point leurs appareils. Les deux aviateurs qui, hier, durent batailler avec leurs moteurs, les ont démontés et les ont envoyés en réparation.

Après déjeuner, on ne gardait plus qu'un faible espoir de voir le ciel s'éclaircir. La pluie tomba encore une fois, le vent devint plus fort et il fallut se résoudre à considérer la journée comme perdue.

À deux heures trois quarts, en effet, ou hissa à l'une des vergues du sémaphore les trois signaux — boules blanche, carré rouge et triangle blanc — représentant le chiffre 124 et signifiant que les épreuves de la journée étaient terminées.

La mauvaise chance semble dès les premiers jours s'acharner sur le meeting. C'est ainsi que dans la soirée d'hier, vers neuf heures, le secrétaire du Champ d'aviation, M. About, a été victime, en se rendant à la gare de Savigny-sur-Orge, d'un accident d'automobile.

Après avoir franchi le ponton qui surplombe la rivière, l'auto fit une embardée sur le talus de la route. L'avant et les roues furent brisées et M. About fut projeté sur le sol. On le releva sans connaissance.

L'état du blessé n'inspire pas de craintes de très vives inquiétudes. — R. F. GRAC.

Elections Municipales

3e Section (Comité électoral de Sainte-Avoie). — Réunion publique électorale aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, au préau de l'école, rue de Montmorency.

Renouvellement de l'Association pour la répression des attentats contre les victimes de la répression espagnole.

Vous au mépris public l'objet gouvernement d'... phosée XIII. — Pour le groupe, le secrétaire : M. BUREAU.

IL FAUT LIRE

L'Histoire Anecdote du Travail

Par ALBERT THOMAS

En vente à la Librairie de l'Humanité, 17, rue de Valenciennes, 17, 1 fr. 80, franco 2 fr., pour l'étranger, franco 2 fr. 80.

A TRAVERS PARIS

Exploit de flic

On nous signale que la police a encore fait des siennes avant-hier soir, place Gambetta. Le brigadier n° 6 et l'agent 68 se sont fait remarquer particulièrement par leur brutalité.

Dans l'avenue Gambetta, quelques bleus passaient en faisant leur départ. Tout à coup l'International retentit. Une charge se produisit aussitôt et un camarade conspu fut arrêté et conduit au poste.

A minuit, il n'était pas encore relâché. Le pauvre garçon va donc, grâce à l'impécuniosité des flics, être en retard, et mal noté à peine arrivé au corps.

Sur le boulevard

Le bureau des omnibus du boulevard des Italiens n'était pas déjà des plus confortables, mais enfin c'était toujours autant et les candidats voyageurs pourraient s'y mettre à l'abri les jours de pluie. On annonce que la Compagnie se propose de donner congé de ce bureau et de le remplacer par une simple baraque en bois où l'on délivrera des numéros.

Ce serait un scandale : le laissera-t-on se produire.

L'Administration Dufayel vend par abonnement, au même prix qu'au comptant, dans plus de sept cents Magasins de Paris, banlieue et province. La brochure explicative est envoyée franco. Les cycles sont vendus avec un premier versement de dix francs pour cent francs, et les machines à coudre avec un premier versement de trois francs.

AU MONTENEGRO

Le Célèbre Complot

Il paraît que les sous-officiers monténégrins n'étaient pas contents. Ils aggravaient que d'une opération assez simple en apparence. Il fallait simplement détrôner le prince régnant Nicolas, proclamer le prince Danilo, puis tuer proprement les ministres en fonction.

En somme, tout se réduit à une question dynastique. Les clans les plus importants du pays, les Kuci et les Bratonozici étaient, paraît-il, à la tête du mouvement, on ne sait trop pourquoi, d'ailleurs.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les relations étaient mauvaises entre le prince Danilo et son frère. Le prince se voyait à la veille de se voir évincer de la succession au trône. Il pensait que son frère Mizko avait plus de chances que lui d'arriver à la couronne.

Naturellement, deux partis s'étaient constitués, les partisans de Danilo d'une part, et les partisans de Mizko de l'autre.

Ce qui a donné le dernier accent à cette animosité a été une tournée projetée dans le pays par le souverain et ses deux plus jeunes fils. Etant donné les circonstances, on protesta du côté Danilo et son père dut, en fin de compte, renoncer à son voyage.

On en a conclu que Danilo se trouvait forcément propre à impliquer dans cette tentative bizarre.

Où, mais Nicolas ayant déclaré que les soupçons seraient condamnés à la peine que leur revenait de droit, quel que soit leur rang, la chose s'est évanouie.

Pourtant, le prince Danilo n'a rien fait, déclare et être absolument étranger.

Il est inutile d'essayer d'avoir une opinion claire et nette sur cet imbroglio. Il serait bien difficile d'affirmer quoi que ce soit.

L'incident n'a de valeur que par suite des liens de famille qui lient le Monténégro à la maison d'Italie ; parce qu'aussi l'Italie a toujours émis des prétentions sur l'Albanie et que la situation dans la péninsule balkanique est des moins rassurantes.

Léon REMY.

Supériorité constatée ENCRE MIETTE GRANDE MARQUE "VILLE DE PARIS"

SA LOI

Par D. LUZY

Michel Servant venait de perdre sa mère. Il se sentait plus orphelin que ceux...

Sa mère Elle l'avait élevé avec ses seules forces, de son seul travail : elle était brodeuse sur étoffe.

Elle avait travaillé dur, pour faire donner à son fils une solide instruction, tandis qu'elle-même le dotait de l'éducation du cœur.

Un soir, dans les couleurs d'un petit théâtre où on venait de jouer avec succès un acte de lui, un de ses camarades l'avait présenté à Laturre, le grand critique.

Michel était resté annoncer la nouvelle à sa mère qui, souffrant depuis quelques temps d'une grave maladie de cœur, n'avait pu l'accompagner.

Les obsèques terminées, Michel partit en voyage, espérant que la diversité des sites lui serait un sujet de distraction et, un allègement à sa cruelle douleur.

Quand il revint, son premier soin fut de mettre de l'ordre dans les papiers de la chère défunte. Il hâta sa besogne fébrilement, lorsque sous sa main tomba un volumineux paquet de lettres.

Il lut. Quand il eut achevé, la sueur inondait ses tempes et il se sentit près de s'évanouir.

Il venait d'apprendre le nom de son père, du suborneur de sa pauvre mère, et c'était Laturre, l'homme qui lui avait promis sa protection.

Michel resta acablé. Quand il put remettre quelque ordre dans ses idées, il se demanda s'il devait se réjouir. Il n'était connu que sous son pseudonyme et tout le monde ignorait son nom de Servant.

La veille, il avait lu que quelques hommes réputés, et non des moindres, venaient de tenter un superbe effort en faveur d'un projet de loi sur la recherche de la paternité.

Il parla très haut au valet de chambre. En donnant sa carte, il déclara : le Maître m'attend. Et comme le domestique s'apprêtait à refermer la porte sur lui-même, il la repoussa vivement et se trouva dans le cabinet de Laturre.

Le Maître, à cette intrusion brusque, fronça les sourcils. Michel se hâta de parler : « Je sais, mon cher Maître, que vous êtes un des plus chauds partisans de la loi sur la recherche de la paternité, et je ne doute pas que votre zèle n'aboutisse, et je viens solliciter toute votre attention sur un de ces cas, si vulgaires aujourd'hui.

« Combien voulez-vous pour ce paquet de lettres ? »

« Vous avez eu peur, dit-il tristement. C'est le seul sentiment qui vous a pénétré à la vue de votre enfant que vous aviez laissé à la charge de celle à qui vous aviez tout pris... Elle était bonne, ma pauvre mère, car du taudis où la misère nous obligeait à vivre, c'est en silence qu'elle assista à votre ascension vers la fortune, vers la gloire. De tout son cœur, elle s'y associait. Elle avait bien voulu que moi, l'anonyme fruit de votre caprice, je marche dans cette voie qui était la vôtre... Et c'est le récit de notre première entrevue qui lui a été fatal. Elle est morte brusquement en l'écoutant. Son pauvre cœur n'a pu supporter ce rapprochement qu'elle aurait dû prévoir. Et je ne sais pas encore si c'est de joie ou de douleur qu'elle est morte... »

Laturre l'écoutait, l'air arrogant, sans un mot.

Michel, ému à ces souvenirs, devant cette haute impassibilité, s'emporta : « Savez-vous ce que je ferais, moi votre fils, si ma mère ne s'était pas sacrifiée pour me donner l'instruction et l'éducation qui font que c'est un homme de cœur qui vous parle. Si j'étais un pauvre diable, un criminel, un repris de justice, comme j'aurais pu le être ?... Je vous demanderais de l'argent, c'est possible, et cela ne vous toucherait guère : vous êtes riche. Peut-être vous assomerais-je et je le devrais sans doute... Mais non, je ne veux rien... vous entendez ?... J'espère, oui, que votre jeunesse repasserait visionnaire, que vos yeux comme une vision radieuse, que vous souririez à l'image évouée, ou qu'au moins vous auriez une bonne parole pour l'enfant, l'innocent que vous avez abandonné sans vous soucier de son existence... Aucune voix ne m'a répondu. Votre cœur n'a pas vibré ! Je n'ai trouvé qu'un homme à deux faces, dont l'une sourit aux lois nouvelles, relève la morale, prône les réparations, punit l'injustice, et dont l'autre... Ah ! c'est vous qui osez dire aux fils abandonnés : Ne pitiérez plus désormais, je vous donnerai par ma loi de l'argent pour nourrir votre enfant et son père sera forcé de lui donner son nom. Il n'y aura plus de hâtards, tous les enfants légitimes de gré ou de force, seront élevés dans les générations nouvelles... Moi, Laturre, je vous dis cela... Mais je me garde, il est vrai, de le faire ! Et quand le fils né de mes anciennes amours surgit du passé en réclamant son droit, je le fais mettre à la porte par ma valetaille... Mais alors, voyons... cette loi, votre loi, pour qui donc est-elle faite ? conclut Michel arrivé au paroxysme de l'émotion.

Laturre se leva, ouvrit la porte et, contédant le jeune homme :

« Elle ne sera jamais votée, dit-il. Il revint s'asseoir à son bureau, fit renvoyer les solliciteurs et, se carrant dans son fauteuil, il bâilla.

D. LUZY.

LE SOCIALISTE (Organe central du Parti socialiste)

Prix de l'abonnement : France, trois mois, 1 fr. 50 ; six mois, 3 francs ; un an, 6 francs. Etranger : six mois, 4 francs ; un an, 8 francs. Adresse : 14, rue de la Cordierie, Paris.

Sommaire du numéro 232 : Devant la fenêtre de Luchès, René et Corce. La proposition du Congrès allemand (Albert Thomas). Annouciations (Emile Gérard). A propos d'organisation (Pierre Renaudin). Contre l'antagonisme des groupes (Paul Aspart). Nouvelles du Parti... Feuilleton : Le Congrès de Leipzig.

LE GRÈVE DU HAVRE Deux arrestations Le Havre, 8 octobre. — Les grévistes ont organisé des soupes communistes. Deux appels ont été affichés en ville aujourd'hui : l'un, des grévistes, réclame le concours des petits commerçants ; l'autre, d'un groupe de journaliers indépendants, invite les partisans de la reprise du travail à fonder un syndicat pour résister à la grève.

Les Agents du P.-L.-M. Un Congrès régional Aiais, 8 octobre. — Aujourd'hui s'est ouvert à Aiais le neuvième congrès régional des agents de la compagnie du P. L. M. Trente-deux groupes étaient représentés par trente-six délégués. L'on procéda à la vérification des pouvoirs ; il est ensuite procédé à la nomination des commissions qui devront examiner les revendications par service. Ces commissions devront présenter leurs rapports dans les séances suivantes. — (Havas).

Le Dé-Tham tient toujours Saigon, 8 octobre. — Le Dé-Tham et 350 partisans armés de fusils ayant été signalés dans le massif de Nuilang, la colonne Bonifati et les troupes du Khamlai les ont cernés et assaillis le 5 octobre dans un combat de front qui a été acharné. Les pirates occupaient des retranchements remarquables au cœur d'une forêt touffue, quatre tranches ont été successivement envahies. Les ennemis ont pris la fuite en laissant huit blessés, un mort, et des munitions abondantes. Un individu, blessé à la jambe, ressemblant au Dé-Tham, a été aperçu parmi les fuyards. De notre côté, il y a eu sept Européens tués et sept blessés, parmi lesquels le lieutenant Gressin, et en outre, onze indigènes tués et vingt-deux blessés. — (Havas).

UNE COMMUNE SOCIALISTE ALFORTVILLE

Ce sera fête dimanche à Alfortville. La vaillante commune socialiste de notre banlieue Est inaugure joyeusement les bâtiments nouveaux, les institutions nouvelles dont la dotée sa municipalité socialiste. Il n'y aura pas de ministres. Nos bons radicaux en sont tout fiers, mais la fête n'en sera pas moins belle : fairs, Sombat, Grossier, Chausse, Veber, Dejanne et Blanc viendront célébrer avec nous l'œuvre déjà accomplie. Elus ou autres seront fraternellement reçus à la coopérative. Les petits auront des jeux, des grands auront un banquet, des bals, et même des discours. Que dirait de plus un ministre ?

« Pauvre Cuillerier ! pauvre Gallon ! L'ont-ils été attaqués, tous les deux, et avec eux tous les camarades du conseil ! A en croire les journaux de la région, c'est une bande de diatribeurs d'ignorants, d'incapables, amnésés, qui ont installé à la mairie, et qui ont donné la commune à sa ruine. Aux temps de notre dernière campagne électorale, ce fut une guerre acharnée : guerre d'affiches, guerre de tracts, guerre de réunions. Si l'on avait eu nos adversaires, c'était par plaisir que la commune municipal avait voté de nouvelles centimes additionnels, et c'était par pur caprice qu'il avait inventé des dépenses nouvelles d'assistance et d'enseignement.

Les monuments nouveaux que les camarades d'Alfortville ont élevés témoignent tout à la fois de la vie intense de nos communes banlieusardes et des difficultés étranges que rencontrent leurs administrateurs.

Et tout d'abord, le voisinage de la capitale rend les communications postales, télégraphiques ou téléphoniques plus nombreuses qu'ailleurs. Il a fallu à la commune agrandir un hôtel des postes suffisant, 75.000 francs ont été dépensés là. Mais la municipalité, prévoyante, pourra sans doute revendre 9 à 10.000 francs un assez beau lot de terrain acheté avec celui de l'hôtel.

Mais plus encore que ceux des postes, les besoins de l'enseignement sont impérieux et banlieusards. D'année en année, la population scolaire augmente dans des proportions formidables. Dans toutes les communes, les groupes nouveaux sont à peine ouverts que déjà il faut transformer les locaux en classes, tant les élèves affluent. Comme les autres, Alfortville a dû bâtir de nouvelles écoles. Le groupe de la rue Etienne-Dolet, dont la construction avait été commencée en 1908, a été ouvert en avril 1913 : à la dernière rentrée, il comptait déjà 420 enfants inscrits. On imagine le formidable accroissement de dépenses qu'impose tous les ans le chapitre de l'enseignement. C'est à une dépense de 245.700 francs que le groupe nouveau a été évalué. Et la municipalité d'Alfortville a dû prévoir tout de suite l'heure où les cinq classes de garçons et les cinq classes de filles seront devenues insuffisantes. Les murs ont été construits de telle sorte qu'ils pourront supporter un nouvel étage, quand il sera besoin.

Comment, lorsque les dépenses de première nécessité atteignent cette ampleur et lorsqu'il n'y a plus de fonds disponibles, comment réaliser un tant soit peu de socialisme municipal ? Comment corriger par des œuvres de solidarité sociale les iniquités étonnantes qui foisonnent dans la société d'aujourd'hui ? Lées par d'heureux traités, privées de tous les services dont la régie directe serait fructueuse, où nos municipalités trouveraient-elles les ressources indispensables à la réalisation de telles initiatives ?

A force d'ingéniosité, nos camarades, cependant, y sont parvenus. Dimanche, en même temps que les écoles, seront inaugurés le dispensaire et la maison de vieillards. Les lecteurs de l'Humanité connaissent déjà le fonctionnement du dispensaire. Longuet, un jour, leur raconta l'œuvre accomplie là. Qu'il nous suffise de dire que dans les neuf premiers mois de cette année, il a été pris 2.492 consultations et qu'il a été fait 3.631 pansements. Le tout, pour une dépense de 3.800 francs par an, et pour 1.434 francs d'installation première.

Quant à la maison de vieillards, hélas ! elle est bien modeste, et ce n'est pas elle qui suppléera tout de suite à l'insuffisance de nos hospices départementaux. Mais comme une femme généreuse, Mlle Duriez avait légué à la commune un petit pavillon, la municipalité l'a agrandi, ingénieusement aménagé, et pour une somme de 6.000 francs (dont 3.000 d'une subvention départementale), six ménages de vieillards, choisis de préférence parmi les vieux employés de la commune pourront être abrités pendant leurs vieux jours.

Ce sont là des résultats tangibles, incontestables. Que nos radicaux claudiquent contre nos amis tant qu'il leur plaira ! Qu'ils interprètent mensongèrement les feuilles de contribution ! Qu'ils traitent d'égarée la population ! L'œuvre laborieuse et active à laquelle Alfortville deux fois déjà a fait confiance aura raison de leurs calomnies.

Albert THOMAS.

Pour les Elections Municipales Dans toutes les réunions des candidats, par les prochaines élections municipales, il faut vendre ou distribuer l'excellente brochure de propagande d'Albert Thomas : LE SOCIALISME & LES MUNICIPALITES. En vente à la Librairie de l'Humanité, l'exemplaire 0 fr. 10, franco 0 fr. 15, le cent, 6 fr., franco 6 fr. 60.

« TRAVAIL » Société Coopérative des Ouvriers de l'Habillement, 23, rue Vivienne, COMPLETS POUR HOMMES, COSTUMES DE DAMES. Sur mesures. Travail exécuté par les Sociétaires syndiqués. Magasins et Ateliers ouverts de 9 h. à 11 h. 1/2. Dimanches et fêtes, de 9 h. à 11 h.

dispensaires à la réalisation de telles initiatives ? A force d'ingéniosité, nos camarades, cependant, y sont parvenus. Dimanche, en même temps que les écoles, seront inaugurés le dispensaire et la maison de vieillards. Les lecteurs de l'Humanité connaissent déjà le fonctionnement du dispensaire. Longuet, un jour, leur raconta l'œuvre accomplie là. Qu'il nous suffise de dire que dans les neuf premiers mois de cette année, il a été pris 2.492 consultations et qu'il a été fait 3.631 pansements. Le tout, pour une dépense de 3.800 francs par an, et pour 1.434 francs d'installation première.



LE DISPENSARE

francs par an, et pour 1.434 francs d'installation première. Quant à la maison de vieillards, hélas ! elle est bien modeste, et ce n'est pas elle qui suppléera tout de suite à l'insuffisance de nos hospices départementaux. Mais comme une femme généreuse, Mlle Duriez avait légué à la commune un petit pavillon, la municipalité l'a agrandi, ingénieusement aménagé, et pour une somme de 6.000 francs (dont 3.000 d'une subvention départementale), six ménages de vieillards, choisis de préférence parmi les vieux employés de la commune pourront être abrités pendant leurs vieux jours.

Ce sont là des résultats tangibles, incontestables. Que nos radicaux claudiquent contre nos amis tant qu'il leur plaira ! Qu'ils interprètent mensongèrement les feuilles de contribution ! Qu'ils traitent d'égarée la population ! L'œuvre laborieuse et active à laquelle Alfortville deux fois déjà a fait confiance aura raison de leurs calomnies.

Albert THOMAS.

Pour les Elections Municipales Dans toutes les réunions des candidats, par les prochaines élections municipales, il faut vendre ou distribuer l'excellente brochure de propagande d'Albert Thomas : LE SOCIALISME & LES MUNICIPALITES. En vente à la Librairie de l'Humanité, l'exemplaire 0 fr. 10, franco 0 fr. 15, le cent, 6 fr., franco 6 fr. 60.

« TRAVAIL » Société Coopérative des Ouvriers de l'Habillement, 23, rue Vivienne, COMPLETS POUR HOMMES, COSTUMES DE DAMES. Sur mesures. Travail exécuté par les Sociétaires syndiqués. Magasins et Ateliers ouverts de 9 h. à 11 h. 1/2. Dimanches et fêtes, de 9 h. à 11 h.

La Vie Sociale

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE ET DES COLONIES.

Aux cheminots de Paris-Est Il n'est point inutile de vous rappeler quelle est la campagne entreprise par notre syndicat pour arriver à l'augmentation générale des petits salaires.

Il s'agit, camarades, de donner une puissante formule à la lutte pour le traitement des petits : salaire de famine s'il en est, et, à côté de cela, nos dirigeants qui, eux, émergent au budget annuel pour 15.000, 20.000, 30.000, voire jusqu'à 50.000 francs, sans compter les gratifications, on est écœuré de voir les riches compagnies et leurs actionnaires se faire les complices de la misère qui règne devant des traitements aussi scandaleux.

Pour que cette campagne soit active et féconde, il faut que tous les camarades soient animés du même esprit de cohésion et d'entraide pour qu'enfin il soit donné aux travailleurs de la voie ferrée un salaire rémunérateur leur permettant de vivre honnêtement, eux et leur famille.

Pour ces raisons, camarades du groupe et de tout autre, nous vous proposons de donner en même temps un nouvel encouragement à vos militants qui combattent constamment pour cette revendication, nous vous convions d'assister tous, syndiqués et non syndiqués, à la Grande Réunion Publique qui aura lieu aujourd'hui samedi, à huit heures et demie du soir, salle du Lion d'Or, 212, boulevard de la Villette.

Ordre du jour : Augmentation générale des petits salaires.

MES GRÈVES A Paris

LES POSEURS DE MENUISERIE Notre mouvement se continue toujours aussi énergiquement, et sans aucune défection, tant les camarades sont convaincus, d'après la justice de leurs revendications, de les voir aboutir prochainement.

Nous invitons les camarades à redoubler d'énergie et à employer par tous les moyens possibles que les inconvénients qui travaillent ordinairement à l'atelier aillent à la pose. Pour cela, il faut que tous soient présents à leur section respective ou, de concert avec nos camarades voyageurs, nous formions des équipes chargées de visiter les chantiers.

Reunion à huit heures du matin, salle Bondy.

AUX CHANTIERS PERCHOT ET MARX Le Syndicat général des terrassiers, puisatiers-mineurs, poseurs de rails de la Seine, le Syndicat des maçons d'art et leurs aides, et le Syndicat des industries électriques lancent l'appel suivant :

« La situation toute particulière qui nous est faite aux chantiers Perchot et Marx (pont Mirabeau) nécessite de la part de nos trois organisations un redoublement d'énergie et de sang-froid.

« Les briseurs de grève qu'un patronat jamais assez riche arme contre les travailleurs font leur œuvre, et leur criminelle inconscience, si elle n'est endiguée, compromet les quelques concessions que nous avons eu tant de mal à arracher.

« La complexité administrative et gouvernementale leur est acquise et les forces policières, scandaleusement importantes, mises à leur disposition, montrent bien à ceux qui auraient encore des illusions que patrons, gouvernement et police sont les trois têtes du même bonnet.

« Nous ne nous laisserons pas étrangler sans protester et les manœuvres, de même que les compléments, seront dévoilées, qu'elles soient le résultat des hautes protections ou des basses intrigues.

« S'il faut disséquer les tristes personnages, nous le ferons ; s'il faut dévoiler les procédés de M. de Selves, nous le ferons encore, et s'il faut que les camarades des graves intérêts à défendre, viennent au Grand Meeting qui aura lieu demain dimanche, à neuf heures du matin, au Tivoli-Vauxhall, rue de la Douane, près la place de la République.

Orateurs inscrits : Clément, trésorier de la Fédération du bâtiment ; Penot, secrétaire du Comité radical ; Déchiron, secrétaire des maçons d'art ; Saurat, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine ; G. Le Du, secrétaire des terrassiers ; un camarade des industries électriques.

COMMUNICATIONS SYNDICALES AUX EAUX CONCEDES DE LA VILLE DE PARIS Suivant les décisions prises par le Conseil syndical dans ses dernières réunions ordinaires ou extraordinaires, les camarades des services de la voirie travaillant soit pour les entrepreneurs de la Ville de Paris, soit pour la pose, des conduites servant à l'amenée à Paris ou à la distribution d'eau, et qui travaillent pour les entrepreneurs concessionnaires de la Compagnie des Eaux, soit à Paris ou dans les travaux de construction, les camarades faisant partie du Comité d'entrepreneurs et fontaines d'entretien de la canalisation et fontaines de canalisations et de distribution de la Seine, sont invités à se réunir le samedi 10 octobre, à huit heures et demie du soir, au siège central, 10, rue de Valenciennes, pour discuter les mesures énergiques devant être prises contre les rétractations. L'intérêt général de tous est d'être actuels.

A cet effet, des réunions de maisons ou de quartiers vont être organisées, nous invitons tous nos camarades de nous prêter l'appui de leur action, nous avons trouvé des salles dans leurs quartiers respectifs.

D'autre part, de grands meetings vont être incessamment organisés pour des milliers d'ouvriers du groupement de notre classe d'exploités, pour faire face à nos ennemis communs, les exploités ou briseurs de grève, les patrons, les patrons et les maîtres, nous invitons tous les camarades bienveillants de la haute administration des Eaux de la Ville de Paris.

Tous les camarades seront convoqués à ce sujet à la permanence, Bureau du Travail, bureau 15, deuxième étage, de 9 heures à midi et de 2 h. 10 à 5 h. 10, le soir, par ordre du Conseil syndical : Le secrétaire, H. Jour.

P. S. — Avis aux retardataires dans le paiement de leurs cotisations, de le faire sans retard, car nous n'aurons plus de temps à perdre à leur égard. Les cotisations impayables par eux. La caisse est ouverte, gare aux retardés !

SOLIDARITE Les ouvriers marçonniers du département de la Seine et de l'Union des Syndicats de Seine-et-Oise qu'ils peuvent retirer les brochures du congrès de la région, les camarades bienveillants des autres sections qui ont droit au nombre de leur conseil d'administration y compris les délégués au congrès, bureau fédéral, 10, rue de Valenciennes, de 9 heures à 11 heures, l'après-midi, de 2 heures à 4 heures du soir.

Les organisations n'ayant pas versé leur droit d'adhésion au congrès sont invitées à le verser le plus tôt possible ; il ne leur sera pas délivré de brochures avant. — Le secrétaire : G. Penot.

CHEZ LES CAZIERES Les gaziers de toutes catégories de Valenciennes, réunis le 5 octobre, à l'Eclairage Parisien. Après avoir entendu les différents orateurs, ont nommé leurs délégués. Ils ont décidé, afin d'intensifier la propagande

A la C. G. T.

POUR NOS FRERES D'ESPAGNE

Nombreux meetings de protestation. On sait que, par des circulaires adressées à toutes les Bourses du travail et aux Unions de syndicats, le Comité fédéral avait, dans la 2e quinzaine de septembre, demandé à ce que de grands meetings de protestation contre la répression espagnole aient lieu dans toutes les principales villes de France.

Les réponses sont parvenues nombreuses et d'ores et déjà, un commencement de programme d'organisation de ces meetings qui auront lieu les 9, 10 et 16 octobre peut être indiqué.

C'est ainsi qu'à Lyon, Brive et Limoges, ils auront lieu les 9 et 10 octobre et que le 16 de nombreux militants front confédéré à Troyes, Decazeville, Toulouse, Valence, Rouen, Bordeaux, La Rochelle, Lille, Cette, Bayonne, Nancy, Marseille, Rennes, Bourges, La Guerche, Clermont-Ferrand, Soissons, Ivry, Mèru, Morauil.

Les Unions de Syndicats suivantes fourniront pour ces meetings de un à six militants chacune : Auch, Angers, Albi, Romilly, Firminy, Alpes-Maritimes, Ain, Jura, Nevers, Arles, Rochefort, Toulon, Saint-Etienne, Châteauroux, Saint-Nazaire, Mazamet, Montpellier, Méze, Belfort, Dijon, Vierzon, Lyon, Saint-Amand, etc.

A Paris, se tiendra également le 16 octobre, dans une des salles les plus immenses de la capitale, un important meeting de protestation ouvrière contre les crimes en cours dans le royaume du Treizième Alphonse. Frontconfédéré vraisemblablement le parole les camarades Hervier, de Bourges-Torton de Rouen, Renard de Lille et Cordier de Lens.

C'est donc pas en le voit, une simple manifestation que prépare la C. G. T., mais une colossale démonstration à laquelle tous les travailleurs conscients auront le devoir d'assister.

Toutes les dispositions ci-dessus ont été ratifiées hier soir, au cours de la réunion du 16 octobre, au cours de la réunion du 16 octobre, et les militants nécessaires ont été désignés pour se rendre partout où des meetings sont organisés.

Le Mauvais Temps

Il sévit partout Quiberon, 8 octobre. — Le vent souffle en tempête du sud-ouest. Le canot Georges-et-Marie-Copin, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, s'est porté au secours d'une barque en détresse et a sauvé l'homme qui la montait.

Remiremont, 8 octobre. — Ce soir, un orage de pluie et de grêle, véritable cyclone, s'est abattu sur Remiremont et a duré une heure.

Vénise, 8 octobre. — Le mauvais temps sévit dans la province d'Udine. Le fleuve Tagliamento subit une crue considérable, l'éboulement a interrompu le chemin de fer de Carnica. Le torrent Torte a occasionné des dégâts dans la campagne. Plusieurs communes de l'arrondissement de Spilimbergo sont inondées.

Chez les Postiers Une réunion de P. A. G. Le groupe de Paris (Rive droite et banlieue Nord-Ouest et Aleph-Villette), de l'Association générale des Postes, a tenu hier soir une réunion à la suite de laquelle il a voté un ordre du jour adressant à tous les camarades des régions de plus profonde sympathie. En outre, il a voté une lettre de félicitation à l'égard de la mesure de juste réparation qui leur permettra de reprendre leur place au milieu de tous leurs collègues.

Le Congrès International

Bruxelles, 8 octobre. — Aujourd'hui s'est ouvert le Congrès international de la paix. Le citoyen Lafontaine, président du Bureau international, préside.

Une cinquantaine de délégués sont présents, notamment : MM. Darby, Alexandre et le citoyen Green (Angleterre) ; Mme La Costa, la grande propagatrice des idées pacifistes dans l'Amérique du Sud ; Miss Eckstein (Etats-Unis) ; MM. Gobat (Suisse) ; Fried (Autriche) ; Arnaud (France) ; Mme Fanny Petersen et le baron Bunde (Suède) ; M. Brayer (Danemark) ; MM. Richter et de Neuville (Allemagne).

La Belgique est représentée par MM. Bernart, Lafontaine et Houzeau de LeHayn.

A signaler parmi les discours celui de M. de Neuville (Allemagne) qui a exprimé le vœu de voir un rapprochement entre les pays, facilité par la voie des traités internationaux.

Il a exprimé aussi l'espoir de voir les pacifistes allemands au rapprochement des deux nations et à la réduction des armements de l'Angleterre et de l'Allemagne.

M. Arnaud (France) a traité de la question marocaine et s'est réjoui de ce que la France n'a pas suivi au Maroc une politique de conquête.

Il a fait remarquer et a insisté surtout sur ce fait que le grave incident de Casablanca avait été réglé par l'arbitrage et a exprimé l'espoir que désormais les conflits internationaux se régleront par l'arbitrage, c'est-à-dire par le droit et la justice et non par la guerre.

La Terre Tremble

En Italie, Hongrie et Turquie on ressent des secousses sismiques. Trieste, 8 octobre. — Ce matin, à 11 heures, on a ressenti à Trieste et dans les environs un violent tremblement de terre, qui cependant n'a pas causé d'importants dommages.

Budapest, 8 octobre. — De fortes secousses sismiques viennent de se produire à Agram. Plusieurs maisons et édifices publics sont endommagés, notamment l'hôtel des postes et télégraphes.

Budapest, 8 octobre. — On a constaté à Agram, à 10 h. 59 du matin, une assez forte secousse de tremblement de terre, qui a été ressentie à 200 kilomètres de la rive.

On annonce aussi qu'il y a eu des secousses de tremblement de terre en Esclavonie et dans des localités hongroises voisines de la Croatie. Les dégâts ont été partout sans importance.

Miet, 8 octobre. — Ce matin, à 11 h. 12, les appareils de l'Observatoire de Morbihan ont signalé un violent tremblement de terre dont le siège serait assez proche.

La Guerre au Maroc Melilla, 8 octobre. — Deux compagnies du régiment d'infanterie d'Afrique, un détachement de cavalerie de Melilla et un détachement de troupes du génie sont allés occuper la presqu'île de Tres-Forcas sans incident. Loin de se livrer à des actes d'hostilité, les Maures ont bien accueilli les troupes espagnoles qui sont placées sous les ordres du commandant d'infanterie Cos Cayon, du régiment d'Afrique.

Après les Déclarations de d'Amade Commentaires allemands Berlin, 8 octobre. — La plupart des journaux reproduisent sans commentaires les déclarations de M. Pichon au New-York Herald. Le Lokal Anseiger écrit qu'aucun doute ne peut plus exister sur le point de vue du gouvernement français.

L'Action Socialiste

La prochaine réunion du Bureau international et les Anglais Londres, 8 octobre. — La section anglaise de l'Internationale a désigné comme délégués pour la prochaine réunion du Bureau socialiste international, qui aura lieu les 6 et 7 novembre à Bruxelles, les citoyens Keir Hardie et George Roberts, députés à la Chambre des Communes.

JOURNAUX DE CE MATIN Le Congrès radical Le Socialisme (P.-M. André) En raison de l'approche des élections législatives, le congrès de la section française de l'Internationale a pour objet un intérêt exceptionnel. Le congrès a pour objet de discuter les programmes électoraux qui conserveront la stratégie de la section française et de discuter les perspectives de l'Internationale. L'heure est solennelle, car de gros nombres s'annoncent sur la tête de grand nombre de députés sortants. Tant qu'il fut d'opposition démocratique, le radicalisme a trouvé dans la classe ouvrière des auxiliaires bénévoles. Le Parti socialiste lui-même ne pouvait que prendre part aux luttes contre les assurances sociales et l'opportunistisme. Les libertés démocratiques, il ouvrait la voie à sa libre propagande.

Après la victoire, le parti radical n'a pu conserver la confiance de la démocratie qu'en promettant une série de réformes sociales, mais le bilan de la législature s'annonce tel que c'est, pour le radicalisme, la banqueroute la plus caractéristique.

De Colin à sa bergère Je Dis Tout (M. Landau) : Est-il vrai que M. Gustave Téry, qui, lors de la constitution du cabinet Clemenceau n'aurait rien de moins que l'assurance de prendre comme chef adjoint de son cabinet au ministère de l'Instruction publique ? Est-il vrai que M. Gustave Téry ne commençait sa violente campagne que parce que M. Aristide Briand lui offrait M. Port pour le poste d'inspecteur général de l'enseignement primaire qu'il convoitait, poste auquel sa courte carrière universitaire ne le destinait pas ? Est-il exact qu'à la veille de commencer la publication du tome dix-neuf de l'œuvre, M. Gustave Téry adressa à M. Aristide Briand de la République une lettre qui se terminait par une menace sous condition ?

Après les Déclarations de d'Amade Commentaires allemands Berlin, 8 octobre. — La plupart des journaux reproduisent sans commentaires les déclarations de M. Pichon au New-York Herald. Le Lokal Anseiger écrit qu'aucun doute ne peut plus exister sur le point de vue du gouvernement français.

DERNIERE HEURE

A la C. G. T. POUR NOS FRERES D'ESPAGNE Nombreux meetings de protestation. On sait que, par des circulaires adressées à toutes les Bourses du travail et aux Unions de syndicats, le Comité fédéral avait, dans la 2e quinzaine de septembre, demandé à ce que de grands meetings de protestation contre la répression espagnole aient lieu dans toutes les principales villes de France. Les réponses sont parvenues nombreuses et d'ores et déjà, un commencement de programme d'organisation de ces meetings qui auront lieu les 9, 10 et 16 octobre peut être indiqué. C'est ainsi qu'à Lyon, Brive et Limoges, ils auront lieu les 9 et 10 octobre et que le 16 de nombreux militants front confédéré à Troyes, Decazeville, Toulouse, Valence, Rouen, Bordeaux, La Rochelle, Lille, Cette, Bayonne, Nancy, Marseille, Rennes, Bourges, La Guerche, Clermont-Ferrand, Soissons, Ivry, Mèru, Morauil. Les Unions de Syndicats suivantes fourniront pour ces meetings de un à six militants chacune : Auch, Angers, Albi, Romilly, Firminy, Alpes-Maritimes, Ain, Jura, Nevers, Arles, Rochefort, Toulon, Saint-Etienne, Châteauroux, Saint-Nazaire, Mazamet, Montpellier, Méze, Belfort, Dijon, Vierzon, Lyon, Saint-Amand, etc. A Paris, se tiendra également le 16 octobre, dans une des salles les plus immenses de la capitale, un important meeting de protestation ouvrière contre les crimes en cours dans le royaume du Treizième Alphonse. Frontconfédéré vraisemblablement le parole les camarades Hervier, de Bourges-Torton de Rouen, Renard de Lille et Cordier de Lens. C'est donc pas en le voit, une simple manifestation que prépare la C. G. T., mais une colossale démonstration à laquelle tous les travailleurs conscients auront le devoir d'assister. Toutes les dispositions ci-dessus ont été ratifiées hier soir, au cours de la réunion du 16 octobre, au cours de la réunion du 16 octobre, et les militants nécessaires ont été désignés pour se rendre partout où des meetings sont organisés.

Le Grève du Havre Deux arrestations Le Havre, 8 octobre. — Les grévistes ont organisé des soupes communistes. Deux appels ont été affichés en ville aujourd'hui : l'un, des grévistes, réclame le concours des petits commerçants ; l'autre, d'un groupe de journaliers indépendants, invite les partisans de la reprise du travail à fonder un syndicat pour résister à la grève. Deux arrestations ont été opérées aujourd'hui pour entrave à la liberté du travail. — (Havas).

Le Mauvais Temps Il sévit partout Quiberon, 8 octobre. — Le vent souffle en tempête du sud-ouest. Le canot Georges-et-Marie-Copin, de la Société centrale de sauvetage des naufragés, s'est porté au secours d'une barque en détresse et a sauvé l'homme qui la montait. Remiremont, 8 octobre. — Ce soir, un orage de pluie et de grêle, véritable cyclone, s'est abattu sur Remiremont et a duré une heure. Vénise, 8 octobre. — Le mauvais temps sévit dans la province d'Udine. Le fleuve Tagliamento subit une crue considérable, l'éboulement a interrompu le chemin de fer de Carnica

de faire dans ces sections une réunion mensuelle...

COMMUNICATIONS

Section de Saint-Nazaire. - Réunion, à 8 h. 1/2 du soir...

COMMUNICATIONS COOPERATIVES

LA COOPERATIVE THEATRALE Aux organisations

CONVOGATIONS DES SYNDICATS

A LA BOURSE DU TRAVAIL

ANNEXE A. 35. RUE J.-J. ROUSSEAU

DIVERS

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes de la ville de Paris...

CONVOGATIONS DU PARTI

A PARIS

10, Jardin des Plantes. - Réunion, salle de la Préfecture...

Félix Kupfer, 14, rue de la Pointe-d'Ivry, assemblée générale...

Section de Saint-Nazaire. - Réunion, à 8 h. 1/2 du soir...

Section de Montreuil. - A 8 h. 1/2 du soir, à la section de Montreuil...

Union des ouvriers charpentiers de la Seine. - A 8 h. 1/2 du soir...

Maison du Peuple de Boulogne-Billancourt. - Les camarades de la 20e section...

Chambre syndicale des tailleurs de pierres et tailleurs de marbre...

Chambre syndicale des layetiers-emballeurs

Chambre syndicale des poseurs de menuiserie

Union syndicale des ouvriers et ouvrières docteurs sur bois

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

Union syndicale des travailleurs gaziers de Paris et de la Seine

Syndicat des employés d'entretien de la ville de Paris

d'Angoulême, conférence publique par le citoyen Dornoy...

Roquette et Marguerite. - Réunion des groupes, 35, rue de Charonne...

Bas-Rhin. - En raison de la réunion publique organisée ce soir...

12e, Plessis. - A 9 heures du soir, réunion de la commission de propagande...

13e, Gare. - Réunion du groupe, à 8 h. 1/2 du soir...

15e, Salpêtrière. - Réunion mensuelle du groupe, à 9 heures du soir...

16e section. - A 9 heures du soir, à la Maison du Peuple...

17e, Bagnolles. - Les membres du groupe sont priés de se rendre...

18e, Belleville. - A 8 h. 1/2 du soir, au siège social du comité...

20e, Charonne. - Réunion, à 8 h. 1/2 du soir, à la section...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

20e, Jeunesse socialiste révolutionnaire. - Ce soir, réunion, à 9 heures...

Proteste aussi contre les arrestations arbitraires faites à l'heure actuelle...

Bagnolles. - Réunion du groupe, salle de la coopérative, 7, rue Sadi-Carnot...

Epingle-Blanche. - A 9 heures du soir, salle Vazelle, 99, rue du Point-du-Four...

Charenton. - A 9 heures, à la Solidarité. Organisation de la campagne électorale...

Orléans. - Réunion de la section, à 9 heures du soir, salle Minier...

Choisy-le-Roi. - Réunion de la section, à 8 heures et demie du soir...

Charenton. - Réunion, à 9 heures du soir, salle de la coopérative...

Montreuil-sous-Bois. - A 8 h. 1/2 du soir, réunion plénière de la section...

Ivry. - Les camarades d'Ivry sont invités à se rendre...

Montreuil-sous-Bois. - A 8 h. 1/2 du soir, réunion plénière de la section...

Pantin. - A 8 h. 1/2 du soir, salle Belle, 25, route d'Aubervilliers...

Pavillon-sous-Bois. - Réunion mensuelle du groupe, à 8 h. 1/2 du soir...

Romainville. - Réunion, à 9 heures, chez le camarade Dupuis...

Rosny-sous-Bois. - A 9 heures, salle Servière, 8, rue de Neuilly...

Saint-Maur. - Réunion de la section, à 9 heures du soir...

Saint-Denis. - A 8 h. 1/2, réunion de tous les membres du groupe...

Vaujours. - Réunion ordinaire, à 9 heures du soir, au siège social...

Vincennes-Saint-Mandé. - Réunion publique, à 8 h. 1/2 du soir...

Cantons de Nogent et Saint-Maur. - Demain dimanche, à 9 h. 1/2...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

Arrouville. - Les camarades de la section, à qui cela sera possible...

CONVOGATIONS DIVERSES

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

Grands Combats, Villette, Amérique, Pont-de-Flandre et Jeunesse...

autres engagés de la grande course de 800 kilomètres d'après-demain...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

Le Peon-Bonnières et retour (80 kilomètres) - Indépendants...

COMMUNICATIONS ET ANNONCES DIVERSES

La direction du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

HIPPISME

Aujourd'hui, à une heure quarante-cinq, courses à Auteuil.

ROS PRONOSTICS

Prix d'Autonne. - Anis ou Sylvain.

Prix de Rambouillet. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Prix de Fontainebleau. - Anis ou Sylvain.

Spectacles du 9 Octobre

OPERA. - Thais. - Lundi. - Mouna Yanna.

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

OPERA-COMIQUE. - La Tosca. - Dimanche (matinée).

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

THEATRE MONTEY. 8 h. 1/4. - Roy Bas.

CONVOGATIONS COOPERATIVES

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

Cercle des Coopérateurs de la Lutèce Sociale, 10, rue Grégoire-de-Tours.

LES SPORTS

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au 17 courant.

Un meeting d'aviation en Angleterre. - La réunion d'aviation de Doncaster se tiendra, comme il a été fixé, du 15 au